

# Des foins particulièrement pauvres en protéines

Cette année plus de 170 échantillons de fourrages ont été analysés par les services élevage des Chambres d'agriculture de la zone Bassin Sud (départements 09, 32 et 65).

Les fourrages récoltés en 2018 sont globalement de qualité très médiocre pour les foins de 1<sup>ère</sup> coupe, avec des teneurs en protéines particulièrement faibles, comme on pouvait s'y attendre en raison des conditions climatiques très difficiles du printemps, qui ont fortement retardé les récoltes.

On retrouve des valeurs moyennes des foins de prairie permanente proches de celles observées en 2016, année marquée également par un printemps pluvieux, et même plus faibles pour la teneur en protéines.

De plus, les foins pressés à des teneurs en humidité trop élevées et qui ont chauffé excessivement (plus de 40°C) peuvent avoir une digestibilité des protéines réduite de 10 à 30 %, qui n'est pas prise en compte par une analyse « classique ». Les valeurs PDI

calculées par le laboratoire pour ces foins seront surestimées. Cela peut notamment être le cas pour les foins qui ont été tentés lors des rares créneaux sans pluie qu'il y a eu avant le 15 juin (notamment vers le 15-20 mai sur certains secteurs).

## ADAPTER LA COMPLEMENTATION

L'incidence de ces différences de qualité n'est pas négligeable : pour une ration à base de foin de prairie et d'enrubanné de ray-grass (10 kg) destinée à des vaches allaitantes en lactation, il faudra par rapport à 2017 **0.5 kg d'orge et 0.5 kg de correcteur azoté (à 36 % de protéines) en plus** avec les fourrages « moyens » de 2018 pour couvrir les apports énergétiques et azotés recommandés.

## ANALYSER POUR AJUSTER L'ALIMENTATION

On observe aussi, comme chaque année, une forte variabilité des valeurs, y compris entre fourrages du même type.

Il est donc très utile d'analyser les principaux fourrages récoltés, particulièrement ceux qui vont constituer l'essentiel de la ration des catégories d'animaux les plus exigeantes : vaches entre 1 mois avant et 2 mois après le vêlage, génisses de renouvellement...

Cela permettra d'éviter des déficits ou excès qui peuvent avoir des conséquences négatives sur les performances de reproduction des vaches et la santé des veaux. Compter environ 35 € HT pour une analyse de fourrage de base.



## Foins de prairie permanente du Gers (1<sup>ère</sup> coupe) : valeurs moyennes depuis 2015

	Nb	MS	MAT g	UFL	PDIN g	PDIE g	UEB	DEF UFL /UEB	PDI /UFL
2015	34	88	90	0.67	59	76	1.19	0.56	86
2016	19	89	66	0.65	42	66	1.27	0.52	68
2017	16	88	78	0.66	51	71	1.21	0.54	86
2018	20	88	62	0.65	40	66	1.27	0.51	62

En 2018, on a en moyenne des foins :  
- un peu moins riches en énergie (valeur UFL plus faible),  
- mais surtout plus pauvres en protéines (MAT et PDIN plus faibles), et plus encombrants (valeur UEB plus élevée) donc consommés en plus faible quantité.

## Adapter les fourrages distribués aux besoins des animaux

Dans un troupeau, les besoins sont très différents d'une catégorie d'animaux à l'autre : élevés pour des vaches en lactation ou des génisses d'un an, faibles pour des vaches en gestation à plus d'un mois du vêlage. L'enjeu d'un bon plan de rationnement est de faire correspondre au mieux les valeurs des fourrages disponibles avec les besoins des différentes catégories d'animaux, de manière à obtenir de bonnes performances techniques (lactation, croissance, reproduction) avec un coût alimentaire réduit. Pour cela on peut comparer les densités énergétique (DEF) et azotée (PDI /UFL) des fourrages avec les besoins des animaux (tableau 2).

Par exemple, un foin de prairie permanente (1<sup>ère</sup> coupe) dans la moyenne de 2017 (DEF = 0.53 et PDI/UF = 87) distribué à volonté pourra satisfaire seul les besoins de vaches allaitantes tarées en gestation à plus de 2 mois du vêlage, tandis qu'un foin avec les valeurs moyennes de 2018 sera « limite » en énergie, et bien trop pauvre en protéines, ce qui va notamment augmenter le risque de mortalité des veaux (colostrum moins abondant et de moins bonne qualité...).

Ensuite un calcul plus précis des rations permet d'associer au

mieux les différents fourrages et de déterminer la quantité de concentrés éventuellement nécessaire en complément, en te-

nant compte notamment du poids et de l'état des animaux, mais aussi des stocks et contraintes de distribution.

Nb = nombre d'échantillons analysés

MAT = Matières Azotées Totales (« protéines »), UFL = valeur énergétique, PDI = valeur azotée

DEF = UFL / UEB : densité énergétique du fourrage ; c'est le ratio entre sa valeur énergétique au kilo de matière sèche (UFL) et sa valeur d'encombrement (UEB). Plus la valeur UEB est élevée, plus faible est la quantité maximale de fourrage qui peut être consommée par le bovin.



Malette d'analyses des fourrages

## Repères de besoins pour différentes catégories d'animaux d'un troupeau bovin allaitant

	densité énergétique DER <sub>m</sub>	Densité protéique PDI /UF
Vache multipare en lactation (1)	0.65 - 0.67	88 - 92
Vache tarie en milieu de gestation (2)	0.51	80
Vache tarie - 2 derniers mois de gestation	0.59	80
Vache primipare en lactation	0.65 - 0.70	100 - 105
Génisse de 10-15 mois	0.75 - 0.85	95 - 100
Génisse de 18-24 mois avant reproduction	0.67 - 0.70	90 - 95

(1) - Blondes d'Aquitaine, poids vif adulte de 750 kg, en bon état corporel (note 2.5 à 3).

(2) - milieu de gestation : 3 à 6 mois du vêlage

Par rapport à ces repères, la densité énergétique de la ration peut être réduite si les animaux sont en très bon état, ou à l'inverse augmentée si on veut leur en faire reprendre.

Pour aller plus loin...

**Vous pouvez retrouver les résultats complets pour les différents types de fourrages analysés (luzerne, enrubannés...) sur notre site internet : [www.gers.chambre-agriculture.fr](http://www.gers.chambre-agriculture.fr), rubrique productions et techniques / Elevage / Fourrages**

**Si vous souhaitez bénéficier de conseils techniques pour optimiser la valorisation de vos fourrages et l'alimentation de votre troupeau, n'hésitez pas à nous contacter pour une présentation de notre offre de services. Contact : Chambre d'agriculture du Gers - Pôle Elevage - Tél. 05.62.61.79.60.**

